

# et les pères !

Et les pères, comment trouvent-ils leur place dans l'éducation ?  
Mères et pères, acteurs éducatifs pour mieux vivre ensemble dans la cité...

AVEC LE CENTRE SOCIAL J.BREL DE PORT-DE-BOUC COMME PARTENAIRE FONDATEUR,

UNE ASSOCIATION DÉDIÉE À CET ENJEU :

PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT ÉDUCATIF DES PÈRES,  
NOTAMMENT DANS LES QUARTIERS POPULAIRES, EN FAVORISANT :

- ✓ Des initiatives locales d'associations de proximité (groupes de parole, activités papas-enfants...)
- ✓ Des actions de sensibilisation (rencontres-débat, centre de ressources sur la paternité)

VOUS VOUS SENTEZ CONCERNÉ(E) PAR CET ENJEU ?

✓ À TITRE PERSONNEL

En lien avec votre vie familiale, professionnelle ou bénévole

✓ EN TANT QUE PERSONNE MORALE

Association de proximité au contact de parents ou autre structure

Vous désirez participer, à votre mesure, aux réflexions ou actions d'*et les pères!*  
et y trouver une aide dans les missions que vous exercez...

POURQUOI NE PAS REJOINDRE  
NOTRE ASSOCIATION ?

COMMENT ?

1. Par téléphone ou mail, vous nous faites part de vos questions, de votre intérêt.
2. Nous vous transmettons nos statuts et un bulletin d'adhésion (précisant votre motivation), à retourner.
3. Nous vous confirmons votre adhésion et vous envoyons un appel de cotisation.

Montants définis par le Conseil d'Administration :

- = 10 € (personne physique),
- = 50 € (personne morale sans salarié) ou 100 € (personne morale avec salariés)
- = 400 € (fédération de structures).

4. Nous vous envoyons régulièrement des informations sur la vie de l'association et vous invitons à des réunions qui peuvent vous intéresser, Assemblée Générale ou autre.

590 chemin de l'Olivette - 13100 AIX EN PROVENCE / [contact@etlesperes.org](mailto:contact@etlesperes.org) / 06 44 91 88 36

[www.etlesperes.org](http://www.etlesperes.org)

Association loi 1901 dont la création est parue au Journal Officiel du 19 juillet 2014